



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité et gaz

Question écrite n° 103510

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la forte progression de la facture énergétique à laquelle doivent faire face les familles. Déjà plus de 3,4 millions de ménages se trouvent déjà confrontés à une situation de précarité liée à la part croissante de leur budget consacré à l'énergie, rappelant qu'en cinq ans, le prix de l'électricité a augmenté de 20 % et celui du gaz de près de 60 % ; cette évolution, qui ne cesse de s'accélérer, ne semble pas inquiéter le Gouvernement qui donne toujours son autorisation pour procéder aux réévaluations tarifaires. Ainsi, après une hausse de 3 % des tarifs de l'électricité le 1er janvier 2011, celle du prix du gaz de 5 % vient de nous être annoncée à compter du 1er avril 2011 ; parallèlement, on assiste à une envolée sans précédent des prix des carburants. Certes un observatoire de la précarité énergétique vient d'être installé mais, face à l'urgence qu'il y a à venir en aide aux ménages moyens et modestes, elle lui demande de lui préciser les dispositions que le Gouvernement entend adopter rapidement en faveur de ces derniers.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103510

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3024

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)